

Sanssac l'Église, le 16 février 2021

Monsieur Jean-Michel BLANQUER

Ministre de l'Education Nationale, De la Jeunesse et des Sports

> 110 rue de Grenelle 75357 PARIS SP 07

Objet : label école numérique 2020 Référence : cotre courrier du 29 janvier 2021

Monsieur le Ministre,

Vous avez bien voulu m'informer de l'acceptation par vos services de la demande de subvention au titre de l'appel à projets « **label école numérique 2020** » organisé par votre Ministère. J'ai transmis les remerciements que vous m'adressez pour l'investissement de notre commune dans ce projet à la communauté éducative avec qui nous travaillons de concert.

Nous avons noté avec quelque fierté que vous reconnaissez notre attachement, communes rurales, à nos écoles et nos efforts en matière d'investissement pour les faire vivre, les mettre dans le mouvement de notre histoire contemporaine. Et nous avons aussi noté avec satisfaction votre engagement à vous tenir à nos côtés pour nous accompagner dans nos projets d'investissements.

C'est pourquoi nous sommes d'autant plus amers, et c'est peu que de le dire, de voir fermer une de nos classes d'école primaire comme nous l'indique le courriel que nous avons reçu et que je vous joins. Vous partagerez certainement notre étonnement devant l'absence de motivation de celui-ci.

Si avait été évoquée avec une fonctionnaire des Services Départementaux de l'Education Nationale la question du manque de quelques élèves, aujourd'hui 2, pour atteindre le seuil de 100 permettant l'existence de 5 classes, nous ne pouvons croire que cela ait suffit à la Directrice Académique de briser la dynamique de cette école. Il est vrai que sur les 98, 4 vont atteindre 3 ans en cours d'année scolaire.

Nous ne doutons pas, monsieur le Ministre, que vous comprendrez que nous puissions vous interpeler directement, puisque vous avez eu l'obligeance de vous adresser directement à nous et de nous faire part de vos encouragements.

Et vous comprendrez tout autant que notre petite commune de 1100 habitants s'appuie sur les associations de maire qui nous représentent, l'AMF et l'AMRF, et rejoigne les démarches des communes qui comme nous se refusent à voir des classes fermer chez eux alors que votre Secrétaire d'Etat comme vous-même avaient affirmé devant les sénateurs ne vouloir supprimer aucune classe pendant la crise sanitaire, tout au moins sans l'accord du maire concerné. Votre parole a-t-elle été chez nous bien entendue par vos services ?

Nous restons à votre entière disposition et à la disposition de votre administration pour tout complément, tout dialogue et pour toute solution.

Et vous prions de recevoir, Monsieur le Ministre, nos très respectueuses salutations.

M. le Maire

Jean-Yves BERAUD

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS

Liberté Égalité Fraternité

Le Ministre

Paris, le 2 9 JAN. 2021

Monsieur le Maire,

J'ai le plaisir de vous confirmer que le dossier de demande de subvention que vous avez déposé au titre de l'appel à projets « Label Ecoles Numériques 2020 », organisé par le Ministère de l'Education nationale, de la Jeunesse et des Sports, a été retenu.

Je souhaitais personnellement vous remercier pour votre investissement, et celui de votre commune, au service de la communauté éducative, des élèves et de leurs familles.

Le service public du numérique pour l'éducation est une compétence que nous partageons ensemble et c'est la raison pour laquelle, mon ministère et le Secrétariat général pour l'investissement (SGPI) dans le cadre du Programme d'investissements d'avenir, avons souhaité vous accompagner dans votre projet.

Je sais l'attachement des maires à leurs écoles, je connais aussi les difficultés des petites communes pour faire face aux investissements indispensables au développement de l'innovation numérique, et c'est la raison pour laquelle depuis 2017, avec les appels à projets « Ecoles Numériques Innovantes et Ruralités » (ENIR) puis « Label Ecoles Numériques 2020 », nous avons axé nos efforts en direction de la ruralité. En trois ans les projets d'équipements numériques de plus de 7 200 écoles rurales ont ainsi été soutenus pour favoriser les apprentissages des élèves, enrichir le lien avec les familles et conforter l'attractivité de l'école et des territoires ruraux.

A vos côtés pour accompagner ces efforts, soyez assuré qu'avec les services académiques et les corps d'inspection, nous sommes également pleinement mobilisés pour assurer la formation des professeurs des écoles et valoriser les usages pédagogiques du numérique dans les classes avec les ressources adaptées.

Dans le contexte de la crise sanitaire et de la nécessité d'assurer la continuité pédagogique, l'Etat continuera en 2021 à se tenir aux côtés des communes pour les accompagner dans leurs projets d'investissements en faveur du déploiement du numérique pour l'éducation.

Je vous prie de croire, Monsieur le Maire, à l'assurance de ma considération distinguée.

Siew undialement,

Jean-Michel BLANQUER

110 rue de Grenelle 75357 Paris SP 07 Tél : 01 55 55 10 10